



Le Collège des Généralistes Enseignants et Maîtres de Stage du Poitou Charentes

SIRET : 818 733 933 00019

Code APE : 9499Z

Conseil d'Administration du 22 septembre 2022

En visioconférence par Zoom

OUVERTURE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION à 20h30

Rappel de l'ordre du jour :

- Réunion CNGE des référents formation à Paris
- Assemblée Générale 2023
- Soirée festive dans la Vienne
- Note sur les nouveaux nommés au DMG
- Questions diverses

Présents : Christophe BONNET, Raphaèle FORGEOT, Anne GENDREAU, Vincent HELIS, Virginie LAIDET, Anne-Laure NAVARETTE-HEINTZ, Andrea POPPELIER, Valérie TRANCHEE-VERGE, Elodie ZAMBONI

Excusés : Marc BESNIER, Philippe BINDER, Luc BUI-BARDET

REUNION CNGE DES REFERENTS FORMATION A PARIS

Christophe BONNET a fait parvenir aux organisateurs de formation une maquette prévisionnelle du calendrier des formations pour 2023. Une heure après avoir envoyé cette maquette, le CNGE lui a envoyé une information concernant un décret ministériel : désormais, il existe une formation unique et obligatoire pour l'agrément des MSU des premier et second cycles, le S0 (Széro) qui se déroule sur 10 heures, à savoir 3 heures en distanciel et 7 heures sur une journée en présentiel. Les S1 et S2 initialement prévus pour 2023 n'ont plus lieu d'être. Pour 2023, Christophe BONNET propose de maintenir les S3, S4 et S6 initialement prévus pour les MSU déjà formés, afin que ceux-ci continuent leurs parcours de formation mais il faudra prévenir que ce sera la dernière année que ces formations seront proposées sous ce format. A l'avenir, les S1 et S3 seront regroupés dans une formation de 3 jours ainsi que les formations S4 et S6.

Le calendrier prévisionnel proposé par Christophe BONNET est donc le suivant :



Actions de Formation COGEMS-PC / CNGE-Formation

POITIERS

Vacances scolaires 12-28février/16avril-2mai/25-30mai/7juillet-/22oct-7novembre

Programme Prévisionnel des Formations Pédagogiques 2023

10 formations en 2023: 1S0, 1S2bis, 1S3, 1S4,

1 P4 Tutorat niveau 1, 1P4Ter, 1S6, 1F3, 1SFE et 1 F5

Titre	Date	Lieu/expert	Organisateur
DPCF3 Tutorat de travaux scientifiques : formation à l'encadrement d'un travail de thèse	27-28 Janvier Ou 20-21 janvier	Celles sur belle	Dr Marc BESNIER Besnier.marc@hotmail.fr
DPC SZERO Ou deux	9-10 mars Ou 23-24 février	Poitiers	Dr Raphaële FORGEOT secretariat.cogems.pc@gmail.com
DPC-SFE Accueil, supervision et évaluation en stage « santé de l'enfant/santé de la femme » par les MSU	31 Mars-1 avril Ou 6-7 octobre	Poitiers	Dr valérie Tranchée-Vergé drvverge@laposte.net
DPCS2bis Encadrement des externes par les MSU de 3ème cycle	7 Octobre 2023 Ou 6 octobre	Poitiers	Dr Vincent JEDAT Vincent.jedat@gmail.com
DPCS3 La supervision DIRECTE en maîtrise de stage (3ème cycle)	24-25 février 2023 ou 10-11mars 2023	La Rochelle (Châtelailon)	Dr BONNET Christophe secretariat.cogems.pc@gmail.com

Titre	Date	Lieu/expert	Organisateur
DPCS4 Supervision indirecte	24-25 mars ou 31 mars-1avril	Celles sur belle	Dr HEINTZ Anne-Laure secretariat.cogems.pc@gmail.com
DPCP4 Tutorat NIVEAU 1	31 Mars-1 avril Ou 24-25 mars	Angoulême/ Pr Brabant	Dr Camille CARIO c.gourio@yahoo.fr
DPCP4 Ter SASPAS et niveau 1 Tutorat en troisième, analyse des pratiques	4 GEP MARS-JUIN	Poitiers	Dr Raphaële FORGEOT Docteur.forgeot@icloud.com
DPCS6 SASPAS et stage niveau 1 la rétroaction en maîtrise de stage	29-30 septembre Ou 6-7 octobre	Celles sur belle	Dr HEINTZ Anne-Laure secretariat.cogems.pc@gmail.com
NN-F5 Coordination des équipes de soins premiers : l'animation niveau 1	24-25 Mars Ou 31 mars-1 Avril	La Rochelle	Dr Regis AUDIER secretariat.cogems.pc@gmail.com



Dr. Christophe BONNET

Référent régional CNGE Formation
9 rue des poilus 17430 Tonnay-Charente
05 46 88 72 87 / 07 86 27 39 44
dr.bonnet-christophe@wanadoo.fr

-

Pour le moment, il y a 2 propositions de date par séminaire : les dates en gras sont les dates les plus favorables pour les organisateurs et les autres dates correspondent à une possibilité de décaler les formations si les dates en gras ne conviennent pas au CNGE (pour cause de Congrès par exemple).

L'ensemble des administrateurs présents valident cette proposition de calendrier. Christophe BONNET l'enverra dès le lendemain au CNGE afin de préparer la réunion des référents formation du 21 octobre 2022.

Concernant cette réunion du 21 octobre 2022, Christophe BONNET propose de s'y rendre accompagné de la secrétaire du COGEMS ainsi que de Raphaële FORGEOT qui prendra la suite en tant que référent formations. Andrea POPPELIER informe ces 3 personnes que les billets de train seront pris en charge, ainsi que l'hébergement et une indemnité pour les 2 médecins qui perdent une journée de travail dans leurs cabinets pour se rendre à cette réunion sur Paris. Elodie ZAMBONI fera un compte-rendu de cette réunion qu'elle transmettra aux administrateurs du COGEMS.

Pour information, les formations organisées par le COGEMS rapportent plus que les cotisations des adhérents. En 2021, les formations ont rapporté 20 300€ au COGEMS alors qu'il y a eu des confinements liés à la crise du COVID.

ASSEMBLEE GENERALE 2023

Vincent HELIS rappelle que l'Assemblée Générale est prévue le 4 mars 2023 et qu'une option a été faite auprès de l'Hostellerie à Celles sur Belle qui nous ont fait parvenir le devis suivant :

Location du Logis avec les salles de réunion : 500 € HT (550 € TTC), pas de limite d'horaires pour la soirée.

A disposition vidéoprojecteur, écran blanc, accès WIFI, eaux sur table

Pause-café avec jus de fruits, café, thé, 2 mignardises par personne : 4 € HT (4.40 € TTC) par pause par personne

13h30 et 16h30

Dîner qui comprend :

Cocktail Lillet et 3 mises en bouche servi sous forme de buffet

Entrée, plat, dessert

Vins : 1 bouteille pour 4

Boissons chaudes

Eaux plates et gazeuses

Prix : 50 € HT (55 € TTC)

A titre d'information, il est rappelé que 58 personnes étaient présentes à l'Assemblée Générale de 2019 (avant COVID). Le devis est validé par les administrateurs présents. Vincent HELIS confirmera la validation du devis dès le lendemain à l'Hostellerie.

Vincent HELIS va se renseigner auprès de l'Hostellerie pour savoir s'il est possible d'avoir des micros dans la grande salle pour l'Assemblée Générale.

Andrea POPPELIER va se renseigner auprès d'un DJ pour avoir un devis pour une prestation de sonorisation de la grande salle et l'animation de la soirée. Le DJ demande à avoir une chambre pour la nuit.

Pour rappel, il avait été décidé lors du Conseil d'Administration du 6 juillet 2022 que l'Assemblée Générale se déroulera de la façon suivante :

- 14h00 – 16h00 : Ateliers
- 16h00 – 16h30 : Pause avec café
- 16h30 – 18h30 : Assemblée Générale
- 18h30 – 19h30 : Temps libre
- 19h30 : Repas festif suivi d'une soirée avec DJ ou groupe

Il est proposé de commencer l'accueil à 13h30 avec un café.

Comme cette journée se terminera par une soirée, Vincent HELIS doit se renseigner auprès de l'Hostellerie s'il est possible de réserver les chambres du Logis pour la nuit. Si c'est possible et que le tarif est intéressant, il sera proposé aux MSU de réserver une chambre à un prix avantageux.

Concernant les ateliers de cette journée, Vincent HELIS avait déjà proposé un atelier sur les difficultés rencontrées par les maîtres de stage et comment ces difficultés ont été résolues. Il est proposé de faire un autre atelier sur le parcours des MSU pour devenir universitaire. Cet atelier serait animé par Christophe BONNET qui vient d'intégrer le DMG et par Marc BESNIER. En fonction du nombre de participants à l'Assemblée Générale, il faudra prévoir un troisième atelier. Chacun doit donc réfléchir à une proposition d'atelier pour le prochain Conseil d'Administration.

SOIREE FESTIVE DANS LA VIENNE

Anne GENDREAU propose d'organiser une nouvelle soirée festive mais à Poitiers cette fois afin de répartir les moments festifs dans notre territoire. Anne GENDREAU propose d'organiser cette soirée au mois de novembre car il y a le congrès de Lille en décembre, qui sera également l'occasion de partager un moment convivial entre médecins du Poitou-Charentes.

Concernant le lieu de cette soirée, Anne GENDREAU propose le Rooftop et pour la date, elle hésite entre le 10 novembre et le 17 novembre. Vincent HELIS et Valérie TRANCHEE-VERGE soulignent que le 10 novembre pourrait être une date idéale car le lendemain est férié et les MSU auraient donc plus de facilité à participer à cette soirée sans se préoccuper de rentrer tôt.

Si le Rooftop n'est pas disponible pour le 10 novembre 2022, Anne GENDREAU va se renseigner sur les archives.

Anne GENDREAU table sur la présence de 50 personnes à cette soirée.

La question de la présence des conjoints est posée. Après discussion, il est décidé de ne rien mettre sur l'invitation et de répondre favorablement aux MSU qui poseront la question.

Il est également proposé d'organiser une soirée conviviale lors du congrès du CNGE de Lille. En tant que responsable animation, Anne GENDREAU se propose de s'en charger mais ne connaît pas Lille. Vincent HELIS a un contact sur Lille : il va lui demander des conseils/recommandations pour le lieu de cette soirée. La date retenue est le jeudi 15 décembre 2022.

NOTE SUR LES NOUVEAUX NOMMES AU DMG

Vincent HELIS souhaite aborder ce sujet suite à une réaction d'Emmanuel ROBIN :

Bonjour,

J'ai compris tout récemment que le Département de Médecine Générale accueillait de nouveaux nommés Universitaire et Associés.

Je les félicite pour les travaux et les encourage dans leurs nouvelles fonctions.

Je m'interroge cependant :

- qui sont-elles/ils ?

- le DMG pourrait-il aussi nous faire partager les travaux ?

Bravo !

Vincent HELIS informe les administrateurs qu'il y a eu 5 nommés :

- Christophe BONNET : Maître de Conférence Associé
- Jean DU BREUILLAC : Maître de Conférence Associé
- Yann BRABANT : Professeur Associé
- Pascal AUDIER : Professeur Associé
- Stéphanie MIGNOT : Professeure d'Université

QUESTIONS DIVERSES

1. Relance des MSU dont l'agrément est à renouveler

La secrétaire a envoyé un mail début juillet à Mme BORDAGE pour avoir la liste des MSU agréés ainsi que les dates des agréments ainsi qu'un second mail en septembre mais elle n'a pas obtenu de réponse à ce jour.

2. Cotisations des MSU

A ce jour, le nombre de MSU ayant cotisé pour l'année 2022 est de 177 alors qu'ils sont environ 300 à recevoir des étudiants en stage. Il est rappelé que le COGEMS ne peut pas obliger les MSU à payer la cotisation mais que pour la plupart des MSU n'ayant pas cotisé, il s'agit d'un oubli. Une relance a été faite courant septembre et plusieurs MSU sont en train de s'acquitter de leur cotisation.

3. Prochain Conseil d'Administration

Après un sondage auprès des administrateurs présents, il est décidé que le prochain Conseil d'Administration aura lieu le 6 décembre 2022 à 20h30 par zoom.

L'ordre du jour reste à être déterminé mais il y aura au moins l'évaluation des MSU et l'Assemblée Générale 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h40.